

REPUBLIQUE DU BURUNDI



**MINISTRE DE LA JUSTICE
CABINET DU MINISTRE**

**ORDONNANCE MINISTERIELLE N°550/432 DU 19/03/2014 PORTANT
AFFECTATION DE CERTAINS AGENTS DE L'ORDRE JUDICIAIRE**

LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/08 du 17 mars 2005 portant Code de l'Organisation et de la Compétence Judiciaires ;

Vu la Loi n°1/006 du 16 juin 2000 portant Statut des Agents de l'Ordre Judiciaire ;

Vu le Décret n°100/122 du 28 novembre 2005 portant organisation du Ministère de la Justice ;

Vu les dossiers personnels et administratifs des intéressées.

ORDONNE

Article 1: Les Agents de l'Ordre Judiciaire dont les noms suivent sont affectées comme suit :

Il s'agit de :

- **Madame NZITONDA Ninette, Matricule 16184145 (227.193)**
Greffier au Tribunal du Travail de Bujumbura ;
- **Madame KABURA Marie Claire, Matricule 19991801 (230.635)**
Greffier au Tribunal de Grande Instance en Mairie de Bujumbura.

Article 2: Toutes dispositions antérieures contraires à la présente ordonnance sont abrogées.

Article 3 : La présente ordonnance entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 19/03/2014

